

**Zeitschrift:** Le nouveau conteur vaudois et romand  
**Band:** 74 (1947)  
**Heft:** 2

**Artikel:** Résultats de notre concours patoisan !  
**Autor:** R.Ms.  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-226297>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 13.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



### Soixante-six concurrents !

Avouons que ce chiffre a dépassé nos espérances. On a tant de peine à prendre la plume chez nous que ce zèle à nous répondre nous a confondus. Et puis l'on nous répétait sur tant de tons différents qu'il n'y avait plus qu'une minorité infime de gens pour s'intéresser encore au patois que l'on ne s'attendait, ma foi, pas à tant d'empressement.

On a été trompé en bien, tant mieux !

En compulsant toutes ces bonnes lettres — 66, vous pensez ! — c'était un peu du canton qui pénétrait Place Pépinet 3, le meilleur de ce canton : ceux qui l'aiment communient avec son âme.

On voudrait citer tous les mots gentils, en français, en patois qu'ils nous ont écrits. Il faudrait tout un *Conteur*. A tous un grand merci.

S'il n'avait tenu qu'à nous, nous ne décevions personne ici. On récompenserait tous les concurrents qui ont mis tant d'empressement à traduire M. Nicolier, des Ormonts, à commencer par les trois doyens d'âge qui comptent 85 et 83 ans — mais encore vingt printemps de cœur — la « Tilletta à Canaõ que l'a festi traduchon et demora à l'Auberson, vers tsi-lè-dzaquies, la fille à Robert Christin, de Cuarny, et cette sympathique grand'maman de Bussigny qui, en 1890, apprenait le patois avec son mari, et cette jeune gymnasienne comblière d'esprit, mais portant un nom « Damounai », et cette jeune vendeuse du *Conteur* de 19 ans... et...

Mais ce ne serait plus un concours.

A vrai dire, la lettre de M. Nicolier n'offrait pas grandes difficultés, à part... mais vous les avez devinées.

Il y avait ce « Jé répeta » et ce « sorbatâ », expressions bien régionales et que l'on traduisit... un peu au petit bonheur : « Je répétaï... Je relus... » Il y a même un concurrent qui traduisit ces mots par « Nom de sort ! » Evi-

## Résultats de Notre concours patoisant !

demment, « Nom de sort ! » peut exprimer la joie.

En réalité, « Jé répeta » veut dire « sauter, bondir de joie » et « sorbatâ » exactement « branler la tête comme un veau qui va à la tête », ce que M. Nicolier a traduit de façon avisée par « trépigner », et le premier prix du concours par « cabrioler »... « gambader ».

Un autre concurrent, M. Edouard Bouchet, d'Ollon, eût certainement décroché la timbale avec son : « J'ai sauté de joie comme les veaux et les cabris, ôté le crêpe de mon chapeau, etc. ». Hélas ! il a parlé de dizaine d'années pour « dozânnna d'annâîes ». Faute d'inattention sans doute !

D'autres mots ont causé du souci à d'autres candidats : « Z'hâireti » les héritiers, « tornâ » de retour, etc. Quant au mot « récafâ », sa traduction exacte eût été « rire aux éclats, à gorge déployée, à ventre déboutonné ». Peu y ont songé.

Toutefois, parmi les expressions originales employées pour « sobrâ » et « remoueri », citons celles de Mlle Nelly Annen, du Pays d'En-Haut, qui traduit par ces mots : « Dommage que mon vieux *Conteur* ait cassé sa pipe » et par « ne recasse pas ta pipe » (M. Herriot en eût été enchanté !).

Au reste, outre la traduction primée, nous publions la « traduction littérale » de M. Nicolier lui-même.

Chacun pourra ainsi se rendre compte de ses propres erreurs.

D'ailleurs, nos concours sont des jeux. L'essentiel est qu'en les faisant on s'y amuse en s'instruisant et surtout en allant chercher à la source patoisante le sens de beaucoup de nos traditions les plus pittoresques.

Et comme les patois diffèrent d'un district à l'autre, notre prochain concours ne sera plus pour les « Ormonnein » tous seuls...

R. Ms.

P.-S. — Nous avons reçu, entre autres, une bien amusante « Traduchon » de M. Numa Pidoux, en patois... vaudois!...

Ça y est, la guerre des patois est déclarée...

### Le palmarès...

1<sup>er</sup> prix (Fr. 10.—) : M. Henri Durand, anc. buraliste, Huémoz.

2<sup>me</sup> prix (1 abonn.) : Mme Marie Morex-Petit-pierre, institutrice, Panex.

3<sup>me</sup> prix (1 abonn.) : M. Ed. Dufresne-Hubert, La Comballaz.

4<sup>me</sup> et 5<sup>me</sup> prix ex aequo (1 abonn.) : M. A. Pousaz, Ollon, et M. Edouard Bouchet, Ollon.

Si les gagnants d'un abonnement sont déjà abonnés, qu'ils veuillent bien nous dire à quelle personne ils désirent que l'on envoie les douze numéros du *Nouveau Conteure* de 1947-1948.

*La Forclaz (Ormonts),  
le 27 août 1947.*

*Mon cher et bon ami Conteure,*

*Quand tu es mort, il y a une douzaine d'années, j'ai envoyé une lettre à tes héritiers pour leur dire comment cela me chagrinait de ne plus te voir et comment je te regrettai. J'ai mis un crêpe à mon chapeau et je me suis dit : « Dommage que notre bon vieux Conteure soit mort. Maintenant, il n'y aura plus personne pour nous conter des gandoises en patois et nous faire rire le samedi soir, pour nous faire aimer, ainsi, comme toi, notre beau pays. »*

*Mais, l'autre jour, quand j'ai reçu ta tant bonne lettre, j'en ai reçu un coup au cœur. J'ai sauté de joie, cabriolé, gambadé, ôté le crêpe de mon chapeau et crié à ma femme qui pelait des pommes de terre, pour le goûter : « You ! notre bon vieux Conteure que nous croyions mort est revenu. Et ce n'est pas un revenant comme celui du cimetière à Jean-Louis, il est ressuscité et on le reverra avant qu'il soit longtemps. Alors, pour nous, nous ne voulons pas le laisser devant la maison, mais l'inviter à venir dedans, manger la soupe avec nous. Et il faut vite lui envoyer six francs pour qu'il puisse venir nous trouver tous les mois. »*

*En attendant, mon bon ami Conteure, portoit bien et ne te laisse pas remourir. Je te serre la main bien fort, mais avec respect.*

*Ton petit-fils,  
Jean-Pierre des Savoies.  
Henri Durand, Huémoz.*

Voici, littéralement traduite en français, par l'auteur lui-même, la lettre - concours en patois publiée dans notre premier numéro...

*La Forclaz (Ormonts),  
le 27 août 1947.*

*Mon cher et bon ami Conteure,*

*Quand tu es mort, il y a une douzaine d'années, j'ai envoyé une lettre à tes héritiers pour leur dire comment cela me chagrinait de ne plus te voir et comment je te regrettai. J'ai mis un crêpe à mon chapeau et je me suis dit : « Dommage que notre bon vieux Conteure soit mort. Maintenant, il n'y aura plus personne pour nous conter des gandoises en patois et nous faire rire aux éclats le samedi soir, pour nous faire aimer ainsi notre beau pays. »*

*Mais, l'autre jour, quand j'ai reçu ta tant bonne lettre, j'ai reçu un coup au cœur. J'ai sauté de joie, trépigné, ôté le crêpe de mon chapeau et crié à ma femme qui épluchait des pommes de terre pour le dîner : « You ! notre bon vieux Conteure, qu'on croyait mort, est revenu (de retour). Ce n'est pas un revenant comme celui du cimetière à Jean-Louis (d'Alf. Cérésole), il est ressuscité et on le reverra avant longtemps. Alors, pour nous, nous ne voulons pas le laisser devant la cuisine (la porte), mais l'inviter à venir dedans manger la soupe avec nous. Et il faut vite lui envoyer six francs pour qu'il puisse venir nous trouver tous les mois. »*

*En attendant, mon bon ami Conteure, portoit bien et ne te laisse pas remourir. Je te serre la main bien fort, mais avec respect.*

*Ton petit-fils,  
Jean-Pierre des Savoies.*

*Et notre correspondant ajoute :*

*« Ecrite au Chalet des Theys (1440 m.), à la lueur d'une méchante lampe d'applique, mais au chant des sonnailles du troupeau. Bravo ! pour le numéro 1. Il me plaît beaucoup. Continuez. »*

*Merci à lui de cœur. — (Réd.).*